



Assistant/e du commerce de détail AFP, Gestionnaire du commerce de détail CFC, éditions

Assistant/e du commerce de détail AFP

SWISSDOC 0.613.44.0, 5.613.7.0, n°71800

Gestionnaire du commerce de détail CFC

SWISSDOC 0.613.45.0, 5.613.8.0, 0.613.57.0, 5.613.11, n°71900

Durée de la formation: 2 ans / 3 ans

Plans de formation relatifs aux ordonnances sur la formation professionnelle initiale (annexe 2: mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé)

En vertu de l'art. 14, al. 1, de l'ordonnance du DEFR du 12 janvier 2022 sur les travaux dangereux pour les jeunes (RS 822.115.2), les annexes 2 des plans de formation ont été adaptées en fonction des dispositions de cette ordonnance.

Les adaptations étaient en grande partie de nature formelle. Les mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé ont été contrôlées par le SECO, intégrées dans les plans de formation et approuvées par le SEFRI.

Approbation:

16 juin 2025

Entrée en vigueur:

1^{er} juillet 2025

Les plans de formation avec les annexes 2 adaptées seront disponibles sur le site internet www.bds-fcs.ch et sous www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr.